

vieillesse sans faire l'évaluation des ressources. Cependant l'âge ouvrant droit à la pension de Sécurité de la vieillesse diminue chaque année et, à partir du 1^{er} janvier 1970, cette pension, pour laquelle l'évaluation des ressources n'est pas nécessaire, sera versée aux personnes âgées de soixante-cinq ans, rendant inutiles les versements de l'assistance-vieillesse.

LES ACTIONS DES BANQUES À CHARTE

Question n° 195—**M. Latulippe:**

Quel était le nombre des actions des banques à charte et leur valeur au pair le 31 octobre 1934, 31 octobre 1944, 31 octobre 1954, 31 octobre 1964 et 31 octobre 1967?

L'hon. Edgar J. Benson (ministre des Finances):

Actions des banques à charte en cours

le 31 octobre

	1934	1944	1954	1964	1967
Nombre	1,455,000	14,550,000	16,695,300	28,195,800	139,979,000
Valeur au pair	\$145,500,000	\$145,500,000	\$166,953,000	\$281,958,000	\$287,958,000

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—LES TRAVAUX DE RECHERCHE DE L'E.I.C.

Question n° 203—**M. Macquarrie:**

1. Combien d'employés de la Fonction publique du Canada participent aux travaux de recherche effectués dans l'Île du Prince-Édouard par l'*Economic Improvement Corporation* (Société d'expansion économique)?

2. De quel ministère du gouvernement fédéral ces employés proviennent-ils?

3. A quel ministère le rapport de l'E.I.C. sera-t-il soumis?

4. Se prépare-t-on à prendre des engagements vis-à-vis de la province de l'Île du Prince-Édouard relativement à la mise en œuvre d'un programme économique à son égard?

5. Combien le gouvernement fédéral prévoit-il dépenser en vertu de ce programme?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): 1. Aucun.

2. Ne s'applique pas.

3. Au ministère des Forêts et du Développement rural et au conseil consultatif formé aux termes de la loi sur le Fonds de développement économique rural.

4. On cherche à mettre en œuvre un plan d'aménagement, mais les engagements que les gouvernements prendront à ce sujet dépendront de leur entente sur la nature et le coût des programmes.

5. La somme des dépenses sera en fonction de l'entente dont il a été fait mention.

*CALGARY (ALBERTA)—LA RÉNOVATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL

Question n° 204—**M. Woolliams:**

1. La construction d'un nouveau dépôt aéronautique pour l'aéroport international de Calgary sera-t-elle réalisée en 1968?

2. Si le nouveau bâtiment ne doit pas être construit en 1968, quelles rénovations seront faites à l'ancien dépôt?

[L'hon. M. Macdonald.]

3. Quel sera le coût de la construction du nouveau dépôt?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): 1, 2 et 3. Les travaux de rénovation comprendront l'aménagement d'un couloir flanqué de salles de départ le long des aires réservées aux avions, ce qui permettra d'installer des ponts de chargement par l'avant. On construira également une nouvelle salle des arrivées, y compris un local pour l'inspection. En outre, on prévoit modifier les aires actuelles, les voies d'accès et les terrains de stationnement automobile. Les projets du ministère pour le nouvel aéroport ne sont pas définitifs; on ne connaît donc pas encore le coût de la construction.

*CALGARY (ALBERTA)—LA VENTE DES BÂTIMENTS DU DÉPÔT DE RÉPARATION

Question n° 269—**M. Woolliams:**

1. Qui a acheté les 23 bâtiments au Dépôt de réparation n° 11 à Calgary?

2. Combien l'acheteur a-t-il payé à la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour ces bâtiments?

3. A-t-on fait un appel d'offres en vue de cette vente, et lesdits bâtiments ont-ils été vendus au plus offrant?

4. L'adjudication a-t-elle été confidentielle et a-t-elle été faite par un organisme indépendant?

L'hon. Don Jamieson (ministre de la Production de défense): En ce qui concerne la Corporation de disposition des biens de la Couronne: 1. Les 23 bâtiments ont été vendus à la Adby Demolition Company Limited, 7204, 118^e Avenue, Edmonton (Alb.), en vue de leur démolition et de leur enlèvement.

2. \$6,371.

3. Oui.

4. Selon ses habitudes, la Corporation a lancé des appels d'offre qui devaient lui parvenir scellés avant la date limite de réception.